

Compte Rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2019 à 20h30



Ordre du jour

- 1- Approbation du dernier Compte rendu du 5 Dec.2018
- 2- PLU: Avancement
- 3- Salle des Associations: Avancement
- 4- Souscription Eglise
- 5- Planning des actions Municipalité
- 6- Compte rendu des réunions
- 7- Convention des participation mutualisée
- 8- Demandes de subventions diverses
- 9- Logement communal N°2 vacant
- 10-Grand Débat national
- 11-Questions diverses

Secrétaire de séance: J L Sérié

Prés: Alain Gateau

Michel Coustet

Marcel Beï

Valérie Aspiazu

Astrid Vives-Wojtasik

Sylvie Filouse

Marc Le Fouler

Patrick Dumont

Thierry Bassetto

Christian Dauriac

Jean Louis Sérié

JJ. Pelissier (corespondant de presse "La Dépêche")

Signature des présents

1- Approbation du dernier Compte rendu du 5 Dec.2018

[.Compte rendu du 5 Dec.2018](#)

.Trésorerie

tous 20-mars-19

93 583 €

2- PLU: Avancement

.L' OAP (Orientation d'aménagement et de Programmation), le Règlement, et le PLU graphique, .
sont réalisés. La commission doit en faire une lecture attentive et faire parvenir ses observations.
Suite à ce retour, "Paysages" pourra programmer une réunion de présentation du dossier aux
Personnes Publiques Associées.

Com.PLU 30-mars-19

3- Salle des Associations: Avancement

.Réunion avec l'Architecte F.Mattiuzzo le 11Mars 2019:

.L' Acte d'engagement est à réviser et à nous faire parvenir

.Dépôt du Permis de construire au 30/03/2019 (Mairie et envoi à l'ADS) délai environ 3 mois

.Descriptif et planification des travaux (phase 1: hors d'eau, hors d'air, phase 2: intérieur)

FM 30-mars-19

FM 30-mars-19

FM 30-mars-19

[.Etat des Subventions](#)

JLS,AG

4- Souscription Eglise

.Nommer un référent Eglise: étude des subventions potentielles - Souscription ?

.Demander un avis auprès des architectes CAUE, ABF.

.Une Information est à faire auprès des habitants sur les travaux déjà entrepris, les travaux à réaliser.
et une utilisation élargie de l'église (concerts classiques..)

AG,MLF

AG,JLS 30-mars-19

5- Planning des actions Municipalité

.Une réunion d'avancement des actions Mairie est mise en place tous les 1er Lundi du mois

[.Avancement des actions Mairie](#)

AG,MC,MB,JLS,CC

6- Compte rendu des réunions

.CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) Dans le cadre de l'application du régime de fiscalité professionnelle unique, il est décidé un transfert de la fiscalité économique communale vers l'intercommunalité (ex taxe professionnelle) (pas de concurrence fiscale entre communes, taux unique) .Cette évaluation des charges transférées permet de fixer le montant de l'attribution de compensation entre intercommunalité et commune.(figée sur la base de 2018) .Réunion CLECT	JLS	28-janv.-19
.CDS enfance: Etude des demandes de subventions	AG	16-janv.-19
.CDS finances : Etude du budget 2018 2019	AG	15-janv.-19
OHG (office des HLM) : appartement libre en Ponson	AG	22-mars-19
.ADS (application du droit des sols)	AG,JLS	23-janv.-19
.Ecole Compte rendu du conseil d'école	MC,AG	11-févr.-19
.Gers numérique: étude des zones blanches (N° Tel. utiles)	AG	13-févr.-19
.CCID (commission communale des impôts foncier bâti non bâti)	AG	20-févr.-19
.MJC fête locale 28,29 30 Juin, Programme en cours de réalisation. Fête allégée .(par manque de bénévoles)	AW	28-juin-19
.SICTOM (collecte ordures ménagères) Proposition d'utiliser un camion de nettoyage 200 € par 1/2 journée	CD	9-mars-19
.SIGV (gestion et valorisation de la Save): Ass.Générale, Budget	AG	11-mars-19
.OT (office de tourisme): préparation du budget et assemblée générale. Fonctionnement actuel non satisfaisant.	AG	14-mars-19
7- Convention des participations mutualisées... Retraite, Contrat employés municipaux .Participation de l'employeur à la partie santé de la mutuelle (MNT). Délibération: Oui .Départ à la retraite de Thérèse Filouse. Prévision Octobre 2019. .Contrat d'entretien espace vert avec le pole "ESAT les Pins" Lahage. 16h/mois du 4/3 au 30/08	tous	20-mars-19
8- Demandes de subventions des Associations diverses .FNACA, Vivre toujours, Autrement Sport, ADPC (protection civile), Donneurs de sang, Banque Alimentaire Lombez Samatan Club, AFSEP (Sclérose en plaques), Artisanerie Verdier. Ces Subventions de la commune sont à valider ou non avant Budget	tous	15-avr.-19
9- Logement communal N°2 vacant .Commission d'attribution à mettre en place avant Fin Mars. Annonce à relancer	AG	30-mars-19
10- Grand Débat national .La phase de participation est terminée. 1 932 884 contributions, 10 452 réunions locales, 16 000 cahier citoyens. .Conférences citoyennes régionales 22,23 Mars, débat à l'Assemblée nationale début Avril .Publication des synthèses courant Avril.		
11- Questions diverses .Journées citoyennes: Dates: 25/Mai/2019, 21Sep/2019 .Conseil Municipal des enfants. Référent ?		
.Prochain conseil (Budget, organisation Elections européennes)		
10 Avril 2019	tous	10-avr.-19

Projet: Salles des Associations

Etat des subventions au 1 Jan.2019



		DETR (état)	
Subvention acceptée	49 837 €		
avance de 30%	14 951 €	attestation de commencement des travaux	reçue
acomptes >> 80%		état récapitulatif intermédiaire certifié par comptable attestant 50% des dépenses engagées	
solde		attestation de fin des travaux et état récap. des dépenses engagées visé par le maitre d'ouvrage et le comptable	

		Région	
Subvention acceptée	41 481 €		
1 ou 2 acomptes >> 70% du total		en proportion des sommes engagées , état récapitulatif intermédiaire certifié par comptable attestant 70% des dépenses engagées	
solde		attestation de fin des travaux et état récap. des dépenses engagées visé par le maitre d'ouvrage et le comptable	

		Département	
Subvention acceptée	40 000 €		
1er acompte	10 000 €	attestation de commencement des travaux	reçue
2 ème acompte	20 000 €	état récapitulatif intermédiaire certifié par comptable attestant 50% des dépenses engagées	
Solde	10 000 €	attestation de fin des travaux et état récap. des dépenses engagées visé par le maitre d'ouvrage et le comptable	

total subventions	131 018 €	(79% du coût HT)
Cout du projet	166 124 €	



Compte rendu Réunion

Mairie de Monblanc - Planning des Actions à mener

4 Mars 2019 14h

Présents: C.Clauzet, A.Gateau, M.Coustet, M.Beï, J.L.Sérié

Ordre du jour:

- 1.Actions prioritaires
- 2.Administration municipale
- 3.Avancement

Réalisé
 En cours
 A réaliser

Secrétaire de séance: J L Sérié

1.Actions prioritaires

.Marchés publics:

.Mettre en place un profil acheteur pour la Commune
 La délibération est réalisée.
 La convention est signée, à envoyer au CDG, + formation
 La signature électronique est en cours

.Actes administratifs des chemins communaux

à finaliser: 14 fiches état civil réaliser sur 31
Contactier prioritairement les propriétaires.
 "Begué": Pas d'enquête publique, délibération, déclassement
 reclassement en chemin, avec Bindoc
 "Glace": géomètre et enquête publique

.Mise en place du **RIFSEEP** (Régime indemnitaire des fonctionnaires) à réaliser pour Denis et Thérèse
 En cours

Action	1-mars	15-mars	1-avr.	15-avr.	1-mai	15-mai	30-mai	15-juin	30-juin
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									

.listing des codes d'accès ordinateurs, logiciels
réalisé, en cours de saisie

.Sécurité et sauvegarde des données

S'assurer que les sauvegardes sont réalisées

.Cimetières : Adressage et suivi des cimetières

.Règlement intérieur à réaliser

294 concessions , 185 titres à saisir.Saisir le plan

(100 concessions inconnues)

Utiliser vacataire pour la saisie

Contacteur Berger Levrault Gers pour besoin formation

CC,AG									
AG,EB									
CC,AG									
MC,AG									

2.Administration municipale

.Etat civil

.Fiches récapitulatives des actions à mener en cas de Naissances, Mariages , Décès, PACS...

.Urbanisme:

.Fiches de complétude des dossiers urbanisme 2014 (24), 2015 (19), 2016 (21), 2017 (23), 2018 (28),

.Formation à l'accès aux cartographies (cadastre.gouv) en cours

.Gestion du courrier électronique

.Tri et suppression des mails inutiles,
.Réduction du Nb de photocopies, en cours

.Budget Dépenses /Recettes

.Imputation en Investissement ou Fonctionnement:
Resp.: A.Gateau, M.Coustet

.Logiciel Berger Levrault :

.Formation à renouveler . A mutualiser avec Com Com
.Que contient notre Pack Berger Levrault :
Paye, Budget, Population (Etat civil, cimetièrre, convocations)

.Affichage Mairie interne et externe

Améliorer la lisibilité , délai légal d'affichage à contrôler

.Classement des dossiers en cours à améliorer

.Validation des Fiches diverses (congrés, stages, ASA)

.Autorisation spéciale d'absence (ASA) à utiliser pour déterminer la position administrative

Action	1-mars	15-mars	1-avr.	15-avr.	1-mai	15-mai	30-mai	15-juin	30-juin
CC,AG									
ADS,CC									
CC									
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									

.Archives (Classement et rangement)

action en cours

.Document unique: suivi et mise à jour en cours

formation extincteurs, Plan d'évacuation (PD)

.Nb d'heures hebdo , congés annuels

.Recensement, saisie dans le logiciel OMER en Juin

.Reliures

(voir Stéphanie Maurice)

tables annuelles et tables décennales

Mutualisation avec communes du Savès (AG)

Action	1-mars	15-mars	1-avr.	15-avr.	1-mai	15-mai	30-mai	15-juin	30-juin
CC,AG									
CC,AG									
CC,AG									
MB, CC									
CC,AG									

3. Avancement

.Une réunion d'avancement se tiendra les 1er Lundi du mois 14h.

J L Sérié



Communauté de communes du Savès (32)

Mise en place de la CLECT suite au passage en FPU

Support de présentation

Janvier 2019



La neutralisation financière des transferts : L'attribution de compensation

- **Le transfert de ressources communales est compensé par la mise en place d'un reversement obligatoire et pérenne du budget communautaire aux budgets communaux appelé « attribution de compensation » ou inversement en cas de transfert de charges**
- **Ce reversement compense les budgets communaux à hauteur de la valeur des produits perçus par les communes l'année précédant la mise en place de la FPU (déduit des charges transférées à chaque transfert de compétences)**
 - **Le montant des AC provisoires est notifié aux communes avant le 15 février de chaque année pour permettre aux communes d'établir leur budget**
 - **Il devra être confirmé par le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) avant le 31 décembre de la première année d'application de la FPU et lors de chaque transfert de compétences ultérieur**
 - **La communauté conserve ainsi le dynamisme (ou l'inverse) de la ressource transférée et les ressources des communes bénéficient d'une garantie à hauteur du dernier montant reçu.**

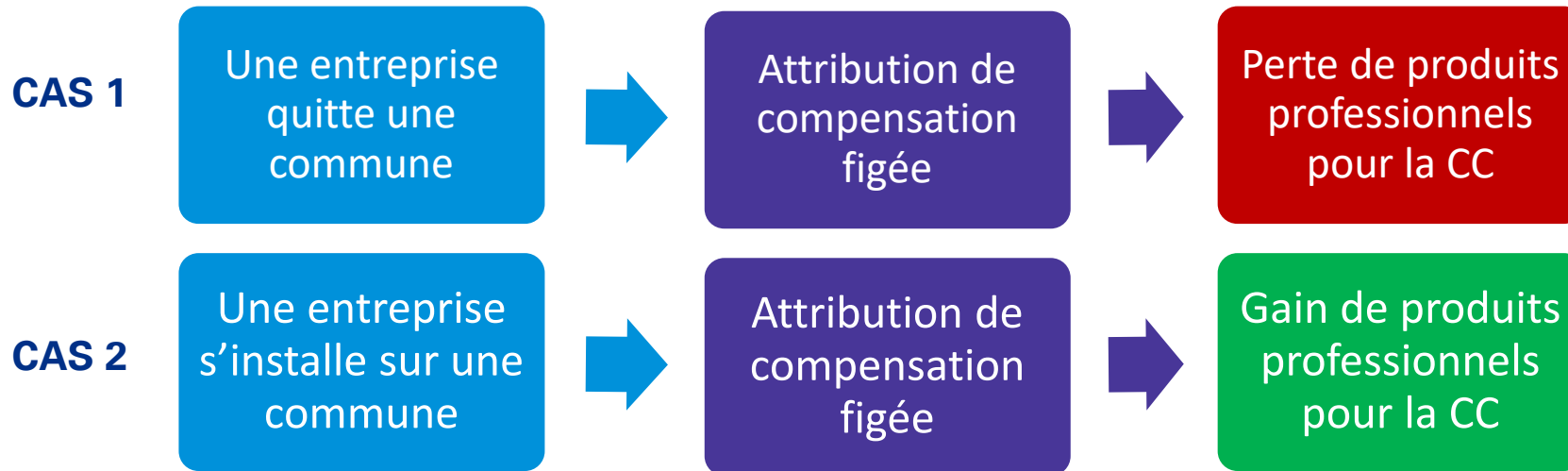
L'attribution de compensation (données 2018 prévisionnelles)

<i>Estimation pour un passage en FPU au 1er janvier 2019</i>	<i>Produit CFE communal</i>	<i>TASCOM</i>	<i>CVAE</i>	<i>IFER</i>	<i>Dotation forfaitaire comp Salaire</i>	<i>TAFNB</i>	<i>Comp réduction fraction recettes</i>	TOTAL
Bezeril	67 646	0	34 586	0	1 855	66	0	104 153
Cadeillan	540	0	1	0	8	48	0	597
Cazaux-Saves	2 116	0	300	0	241	0	0	2 657
Espaon	1 740	0	1 222	1 918	1 551	90	0	6 522
Garravet	528	0	0	1 227	405	0	0	2 160
Gaujac	910	0	442	0	968	0	0	2 320
Labastide-Saves	940	0	35	0	321	0	0	1 296
Laymont	523	0	673	0	725	30	0	1 951
Lombez	75 384	84 856	72 458	545	13 494	8 657	0	255 394
Monblanc	1 815	0	289	0	41	183	0	2 328
Montadet	141	0	31	0	0	19	0	191
Montamat	508	0	799	3 125	530	13	0	4 975
Montegut-saves	467	0	106	0	562	0	0	1 135
Montpezat	1 585	0	1 346	0	681	0	0	3 612
Nizas	1 175	0	0	0	185	0	0	1 360
Noilhan	11 757	0	5 610	14 436	2 336	43	0	34 183
Pebees	369	0	28	0	0	0	0	397
Pellefigue	1 119	0	669	3 464	534	0	0	5 787
Polastron	1 110	0	211	0	4 048	74	0	5 443
Pompiac	2 124	0	1 089	3 273	1 460	19	0	7 965
Puylausic	674	0	262	0	511	0	0	1 447
Sabaillan	720	0	614	0	213	0	0	1 547
Saint-Andre	323	0	268	0	238	35	0	864
Saint-lizier-du-plante	188	0	0	0	0	0	0	188
Saint-Loube	78	0	0	0	0	50	0	128
Saint-Soulan	788	0	409	0	0	54	0	1 251
Samatan	55 664	28 930	35 945	8 600	69 670	8 050	0	206 859
Sauveterre	946	0	219	2 181	1 893	820	0	6 058
Sauvimont	0	0	0	0	0	0	0	0
Savignac-Mona	1 267	0	314	0	4 821	0	0	6 401
Seysses-saves	837	0	149	1 091	0	0	0	2 077
Tournan	907	0	316	0	306	0	0	1 530
AC "fiscales"	234 888	113 786	158 391	39 860	107 598	18 251	0	672 774

À actualiser des données 2018 définitives dès leur réception par les services fiscaux

Exemple de situation post-FPU

Deux cas sont envisageables après l'instauration de la FPU :



Les situations post-FPU qui pourraient engendrer une perte de produits fiscaux (ou un gain) peuvent amener à engager une réflexion autour d'un Pacte financier et fiscal

Ce dernier permet d'organiser une solidarité territoriale dans ce type de situation par le biais de reversement de fonds de concours ou par la mise en place d'une dotation de solidarité communautaire

Début de séance : 18h00

Membres présents :

- La directrice : Mme Caubet
- Les enseignantes : Mmes Martin et Monteiro
- Les représentants de parents : Mmes Porticelli, Sanchez et Simonato
- Représentants de la mairie de Monblanc : M Gateau
- Les représentants de La Communauté des Communes : M Monéta , M Lacôme
- Les représentants de la MJC : M Bérardo
- ATSEM : Mme Salenko

Membres excusés : M Marque (IEN), Mme Ribes (DDEN), Association cantine scolaire

Ordre du jour :

- Rentrée 2019 : évolution des effectifs, situation de l'école
- Rythmes scolaires et horaires : projet d'organisation de la semaine.
- Vie de l'école : classe de découverte cycle 3, manifestations, projets divers...
- Aménagements et travaux
- Questions diverses

1. Rentrée 2019

Mme Caubet souligne qu'à ce jour, l'école n'a pas d'informations concernant la carte scolaire et la situation de l'école de Monblanc dont les effectifs sont en dessous du seuil. Le CDEN (conseil départemental de l'éducation nationale) aura lieu le 13 février. M Gateau précise qu'au moment même du conseil d'école, M Lefèbvre, président de la Communauté des Communes rencontre M Marque, Inspecteur de la Circonscription.

Effectifs prévisionnels par cycle à la rentrée 2019 **sans compter les TPS**
Au regard de la disparité des effectifs, une réorganisation des classes sera envisagée.

CYCLE 1				CYCLE 2			CYCLE 3		Total : 47
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
?	5	6	3	7	6	6	5	9	
14				19			14		

D'après Monsieur le Maire ainsi que certains représentants de parents, de nouvelles familles devraient se manifester. Chacun espère que l'effectif augmentera d'ici la rentrée.

Un bilan des 5 dernières années montre une fluctuation des effectifs pas toujours prévisible, compte tenu du mouvement des populations. Madame Caubet rappelle qu'il est toujours difficile de se projeter de façon fiable même si la baisse des effectifs est réelle.

3. Rythmes scolaires et horaires de l'école

L'équipe enseignante, après ces quelques mois de recul, porte au conseil d'école deux problématiques inhérentes aux nouveaux horaires.

Rappel historique : A la rentrée 2018, l'école a obtenu une dérogation pour fonctionner sur 8 demies journées ce qui a conduit à raccourcir la pause méridienne ; la classe commence désormais à 13h30 au lieu de 13h45.

Situation actuelle : Les enseignantes et le personnel de l'Alaé constatent que la « pause cantine » peut parfois se prolonger jusqu'à la sonnerie de 13h30, ce qui laisse peu de temps aux enfants pour souffler. De plus, la mise en place des APC le soir de 16h30 à 17h00 a soulevé des problèmes d'organisation. La MJC ne peut pas mettre à disposition quelqu'un pour récupérer les enfants à l'école et les conduire à la MJC,

les animateurs n'étant pas assez nombreux. De plus, certains parents ont fait part de leur difficulté à récupérer les enfants à 17h00. Par conséquent, les enseignantes doivent parfois gérer des retards ou des oublis.

Il serait donc pertinent de réfléchir à l'allongement de cette pause méridienne. Cela permettrait de laisser plus de temps aux enfants pour manger et comme le précise Monsieur Bérardo de moins les bousculer, de passer à 2 services et de pouvoir envisager des activités. Monsieur Monéta précise en effet que l'école de Monblanc a la chance de disposer d'un vrai Alaé déclaré sur un temps de midi. M Bérardo précise qu'avec plus de temps, le rituel bucco-dentaire mis en place depuis peu se ferait dans de meilleures conditions et des activités artistiques ou autre pouvant déboucher sur un spectacle par exemple pourraient être envisagées...

Procédure et conditions :

La date limite de réunion du conseil d'école pour statuer sur une dérogation à l'organisation de la semaine scolaire étant fixée au 14 février 2018, le deuxième conseil d'école qui d'habitude a lieu en mars a du être un peu précipité.

Concernant la procédure, le projet horaire arrêté par le conseil d'école et voté majoritairement par les membres du conseil d'école doit être adressé par les directeurs à l'IEN dès le lendemain du conseil d'école par voie électronique.

Rappel sur les principes d'organisation : la semaine scolaire s'organise sur 24 h d'enseignement hebdomadaire, et peut être répartie sur 8 ou 9 demies-journées. La journée d'enseignement ne doit pas excéder 6h00 et une demie journée ne peut excéder 3h30. La pause méridienne est d' 1h30 minimum et la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints d'élèves (APC) s'ajoute aux 24h.

Une règle précise que la sortie doit se faire entre 15h30 et 16h30 même dans le cas d'une semaine de 8 demies journées... C'est dans le cadre de cette règle que les nouveaux horaires avaient été fixés. Les syndicats avaient l'année passée demandé des éclaircissements à ce sujet ce qui avait laissé entrevoir que ces horaires-là correspondant à un fonctionnement à 4 jours ½ pouvaient être modifiés dans le cas d'un passage à 4 jours. Il s'agirait dans ce cas d'horaires dérogatoires....

Deux possibilités se présentent :

un allongement le matin (cadre autorisé) 8h30 – 11h30 et 13h30 -16h30

un allongement le soir (cadre dérogatoire) 9h00 – 12h00 et 14h00 -17h00

En cas d'allongement de la pause méridienne, la journée étant plus longue, le débat s'installe sur le rythme de l'enfant. Les enseignantes plutôt favorables à un allongement le soir (17h00), évoquent le fait que la période 16h00-17h00 est favorable aux apprentissages. Elles pensent que démarrer à 8h30 c'est tôt, car si beaucoup d'enfants sont déjà à l'Alaé à cette heure-là, ce que confirme M Bérardo, ce n'est pas le cas des maternelles qui arrivent pour la plupart à 9h00. M Monéta fait valoir que sur le Savès, l'école de Samatan fonctionne selon ce rythme.

Finir à 17h00 ne s'inscrivant pas dans le cadre légal imposé, plusieurs membres du conseil d'école dont certains représentants de parents semblent être plus favorables au rythme 8h30-11h30. Ils évoquent le fait qu'en passant à 4 jours, les parents ont déjà vu la journée de l'enfant allongée d'une demie heure en fin de journée et qu'ils pourraient mal recevoir l'ajout d'une demie heure supplémentaire. Dans les faits, si quelques familles viennent effectivement chercher les enfants à 16h30, M Bérardo confirme que la plupart reste à l'Alaé au moins jusqu'à 17h30. Il apparaît également que certaines activités sportives alentours extra scolaires démarrent à 17h00.

Les représentants de parents trouvent souhaitable que les familles soient consultées avant qu'une décision soit prise par le conseil d'école. M Monéta précise qu'il ne faut pas perdre de vue que l'intérêt de l'enfant doit être l'enjeu principal et non les convenances personnelles de chacun.

Un consensus semblant difficile dans l'urgence et les délais étant trop courts, il est décidé que les changements d'horaires seront rediscutés pour la rentrée 2020 et resteront donc inchangés à la rentrée 2019. Le temps de réaliser et de diffuser une enquête solide auprès des familles et de connaître le ressenti des autres écoles du Savès, afin d'harmoniser le fonctionnement des écoles sur le territoire.

4. Vie de l'école

Bilan sur les manifestations passées ou à venir depuis le mois de novembre :

- **marché de Noël** : bénéfice de 784 euros. Cette année le marché a été programmé plus tard pour répondre à des demandes de familles et permettre à l'Alaé d'être présent. Si certains ont semblé satisfaits de cet horaire qui exige cependant que les enseignantes restent plus tard, d'autres ont trouvé que « devoir ressortir de chez soi après être rentrés » pouvait être contraignant. Difficile de contenter tout le monde... Les enseignantes constatent qu'il y a eu beaucoup de monde comme chaque année à la différence que cette année, tout le monde est arrivé en même temps... Les locaux se révélant du coup très exigus... Les enseignantes saluent à nouveau la générosité des familles et amis de l'école qui se sont largement mobilisés pour aider à la préparation et pour acheter les objets fabriqués par les enfants. Elles remercient aussi Marie-line Coustet et son traditionnel vin chaud offert aux visiteurs ainsi que M Le maire ayant financé ce vin chaud. Ce fut une soirée très conviviale.
- **Photos scolaires et tous les produits dérivés** : 355 euros de bénéfice
- **Cinéma** : les enfants du cycle 2 sont allés voir en décembre « Minuscule » puis en janvier « La prophétie des grenouilles », un très joli film d'animation . Les deux ont été suivis d'une animation en classe où les enfants ont travaillé sur les différents plans, les émotions, les techniques de film d'animation... Le cycle 1 ira voir « l'enfant aux grelots » fin février.
- **le 24 janvier, Visite de JO Witek**, auteur jeunesse, grâce à la maison des écritures de Lombez. Les enfants connaissaient déjà nombre de ses albums, découverts en classe depuis plusieurs années et ils ont pu discuter avec elle de son métier. Elle leur a lu des histoires, leur a appris à dessiner et a animé un atelier ; Les enfants lui avait préparé un petit goûter très apprécié.
- « **Théâtre jeune public** » : les cycles 1 et 2 sont allés voir un spectacle de théâtre musical « le vent s'en va » sur la thématique des oiseaux migrateurs et du réchauffement climatique qui était magnifique.
-
- **Vernissage de l'exposition (du cycle 3) « De la guerre à la paix »** avec l'école de Samatan, suite au voyage à Verdun. Cette exposition a été très bien accueillie. Les enfants ont fait un joli discours et beaucoup de monde était présent. Ceux qui y sont allés ont pu découvrir les photos prises par les enfants dans le cadre d'un projet photos initié avant le voyage. L' exposition est encore visible jusqu'au 25 mars.
- **Séjour au ski à Arrau** qui aura lieu pour le cycle 3 du 20 au 22 février. Il avait été reporté en raison de l'absence de neige.
- **Le carnaval** aura lieu le vendredi 12 avril 2019 (thème : le ciel et les étoiles). Tournée en minibus dans les villages avec distribution de crêpes et chants, suivie d'un spectacle mêlant musique, danse et chant, créé dans les classes et réunissant tous les enfants : « De planète en planète »
- Interventions en musique de Victoria Digon dans toutes les classes, tous les mardis de la période 3.

5. Aménagements et travaux

- Dans la partie ancienne de l'école, la porte qui donne accès à la rue devrait être changée.
- il a été demandé que la douche dans les sanitaires soit à nouveau fonctionnelle puisque jusqu'à maintenant la machine à laver occupait le lieu.
- M Gateau annonce que les bouteilles de gaz alimentant la cantine seront désormais changées par l'employé municipal de Monblanc.